

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

LA VERRIÈRE

**DES RUES AU NOM
D'AGNÈS LASSALLE ET
DOMINIQUE BERNARD
INAUGURÉES DANS
LA COMMUNE**

Actu page 4



Comment attirer les professionnels de l'immobilier d'entreprise à SQY ?

Dossier page 2
Le territoire de SQY reste très dynamique et attractif mais n'échappe pas lui non plus au contexte de crise immobilière. Un rendez-vous le 14 octobre à Magny avec les acteurs de la filière a été l'occasion de faire le point.



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
La crèche Comtesse de Ségur s'est transformée

Actu page 6

LES CLAYES-SOUS-BOIS

La place Nelson Mandela se refait une beauté

Page 4

PLAISIR

Des drones pour régler la circulation autour de Mon Grand Plaisir

Page 6

PLAISIR

Muto et JPB, un partenariat au service du réemploi pour l'événementiel

Page 8

FAITS DIVERS

Une bagarre éclate entre le conducteur d'un bus et deux hommes

Page 10

TENNIS DE TABLE

Le tournoi international handisport revient fin octobre à Voisins

Page 12

CULTURE

Saint-Quentin-en-Yvelines se met en mode Halloween

Page 14

PLAISIR

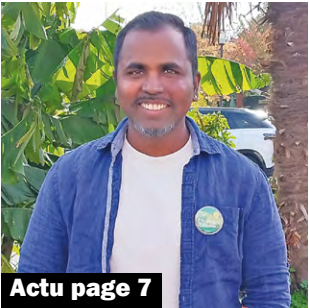
**UNE INCITATION FISCALE
À LA RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE À PARTIR
DE 2026**

Actu page 7



GUYANCOURT
**Ligne 18 :
la future œuvre
de la gare
de Guyancourt
dévoilée**

Actu page 6



VOISINS
**Municipales :
Alexandre
Constant entre
en campagne
à la tête
d'une équipe
citoyenne**

Actu page 7

La parution de *La Gazette* s'arrête le temps d'une semaine.
Nous serons de retour pour un nouveau numéro le mardi 4 novembre.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Comment attirer les professionnels de l'immobilier d'entreprise à SQY ?

► ALEXIS CIMOLINO

Les entreprises, l'un des marqueurs forts du territoire de SQY. Celles-ci sont nombreuses (17 000) et les projets immobiliers destinés au secteur tertiaire foisonnent sur le territoire. Pour autant, l'Agglomération n'échappe pas à la crise immobilière qui frappe l'ensemble du pays, et l'annuel rendez-vous des acteurs de l'immobilier de SQY, revêt dans ce contexte de plus en plus une résonance particulière.

« Le marché immobilier est en difficulté, l'immobilier d'entreprises n'y échappe pas, a reconnu Alexandra Rosetti (UDI), vice-présidente de SQY au développement économique et à l'attractivité du territoire et maire de Voisins-le-Bretonneux, lors de son discours inaugural à l'adresse des acteurs de la filière, réunis à Magny-les-Hameaux le 14 octobre pour ce rendez-vous des acteurs de l'immobilier. Le secteur tertiaire est en tensions, avec également une forte réduction des investissements dans les territoires de 2^e couronne. Évidemment, SQY ne fait pas exception, mais quand même, les chiffres et les réussites que nous allons vous présenter vous démontrent que notre engagement permet à notre territoire de se maintenir comme un pôle économique majeur, avec bien sûr de nombreux atouts pour l'avenir. »

« D'abord, notre positionnement au cœur du pôle scientifique et technologique d'excellence de Paris-Saclay ; notre proximité avec Paris, les secteurs d'activité encore en développement et à fort potentiel ; notre offre résidentielle qui continue à s'étoffer ; et bien sûr des grands équipements, qui contribuent à proposer un cadre de vie de grande qualité aux habitants et aux salariés. Dans ce contexte d'instabilité et de doutes que nous vivons tous, dans un contexte de concurrence accrue entre les différents pays et territoires, nous pensons que seule une mobilisation de tous les acteurs permettra de relancer une dynamique de développement pérenne. Et l'action publique que nous portons est au service de nos habitants et des acteurs du développement économique et résidentiel », a-t-elle poursuivi face aux acteurs de l'immobilier inscrits au rendez-vous.

Des acteurs de l'immobilier au nombre de 89 (en hausse puisqu'ils étaient autour de 70 l'année dernière), selon Vincent Langlet, directeur attractivité



L'annuel rendez-vous des acteurs de l'immobilier, dans un contexte général compliqué pour le secteur, s'est tenu le 14 octobre.

et immobilier d'entreprise à SQY. « L'objectif est de pouvoir réunir, sur un même lieu, tous les acteurs de l'immobilier de notre territoire [...]. On invite aussi bien les investisseurs que les promoteurs, les brokers (intermédiaires entre un acheteur et un vendeur, Ndlr), même les architectes, les constructeurs... Tous les gens qui sont dans la proposition d'une offre immobilière pour des acteurs économiques et même résidentiels », nous a-t-il expliqué, ajoutant que l'événement concerne « principalement » de l'immobilier d'entreprise.

« Quand une entreprise regarde SQY, elle sait où elle vient »

Il reconnaît que le contexte de crise se ressent : « On est un territoire exceptionnel mais on ne fait pas exception. Il y a une crise du tertiaire dans toute la seconde couronne, et même au niveau international. En ayant un pôle tertiaire un peu conséquent, on est nous aussi frappés par cette problématique. Donc il y a un sujet de comment on renouvelle ce tertiaire. [...] Des locaux, on en a beaucoup, maintenant, il faut que ce soit la bonne taille, le bon prix, le bon endroit, on n'est pas magiciens non plus. On met tout en œuvre pour préparer l'avenir [...] et créer un environnement très favorable aux affaires. Après, on est aussi soumis à des choses qui nous dépassent largement. »

Devant les acteurs de l'immobilier, le directeur attractivité et immobilier d'entreprise a néanmoins mis en avant les nombreux atouts et le caractère « résilient » du territoire saint-quentinois malgré ce contexte. « On était à 60 000 m² de transactions [utilisateurs] en 2021, [...] mais depuis 3 ans, on est sur une courbe d'à peu près

80 000 m² », avance-t-il notamment. Il souligne également que SQY a le stock de bureaux « le plus important d'Île-de-France », posant néanmoins la question de trouver de « nouvelles vocations » à certains bâtiments « qui n'ont plus aucune commercialité ».

« C'est ça aujourd'hui notre territoire, il y a un renversement, on a moins de bureaux transactés mais beaucoup plus d'activités, constate Vincent Langlet. Pour répondre quand même à ces nouveaux enjeux et cette nouvelle dynamique, notre territoire s'est organisé depuis quelques années et renforce son action avec 2 grandes approches. [D'abord], l'approche économique pure. C'est tout ce qui est prospection, on est en train de renforcer encore nos prospections nationales et internationales [...]. Notre travail aussi, c'est la partie recherche immobilière foncière. Ce que l'on fait quand on a des prospects, c'est qu'on les renvoie vers toutes les personnes qui peuvent leur apporter des solutions, avoir des réponses adaptées. »

Et d'ajouter aux acteurs de l'immobilier : « Il y a la partie développement économique, mais on est tout à fait conscients que l'urbanisme et l'aménagement est majeur dans votre activité. » Il mentionne « des réussites sur le territoire », avec « des grands groupes qui continuent de se développer. Il cite le Technocentre Renault, à Guyancourt, qui « a accueilli 600 nouvelles personnes cet été », portant à environ à 10 000 le nombre de salariés basés sur le Technocentre, ou encore Orano, qui « a annoncé qu'ils allaient recruter 300 personnes en France dont la moitié à Montigny ». Sans oublier « des projets qui prennent vie, puisque The Babel Community va ouvrir son

site le 1^{er} décembre (associant coliving et coworking au cœur de l'Hypercentre de Montigny, Ndlr) », évoque-t-il également. On peut également mentionner l'implantation récente de l'entreprise japonaise JST, leader de la connectique, à Guyancourt (lire notre édition du 16 septembre).

« On a tout un panel de solutions immobilières que l'on peut proposer aux prospects, résume Vincent Langlet. On est un territoire qui offre quand même des opportunités foncières, avec des bâtiments qui peuvent être développés et adaptés sur mesure. » Il fait état de 140 implantations par an à SQY, et conclut son propos avec l'arrivée de la ligne 18 du métro sur le territoire, qui « va générer peut-être d'autres types d'activités, d'autres prospects qu'on n'arrivait pas à capter ».

Emmanuel Veiga, directeur général adjoint du développement économique et de la mobilité à SQY, a notamment rappelé ce qui était fait au niveau de l'Agglomération pour aider les entreprises sur le territoire. Il cite notamment la création en 2017 du SQY cub (incubateur d'entreprises, qui a accompagné 96 startups, avec un taux de survie de 75 à 80 %), les nombreux événements de type convention d'affaires à SQY (comme le SQY Business day, dont la prochaine édition est prévue le 27 novembre), ou encore la mise en place d'un Fonds de soutien à la recherche et à l'innovation, « qui soutient la recherche publique, privée, les établissements d'enseignement supérieur... »

Le territoire de SQY reste donc dynamique et attractif, et les professionnels rencontrés à l'occasion du rendez-vous des acteurs de l'immobilier d'entreprise l'apprécient. « Ça fait partie des territoires de la région parisienne qui sont incontournables pour le développement de notre foncière, car il y a une très bonne attractivité économique, et je pense que c'est un territoire où il fait bon vivre aussi. Et les entreprises sont extrêmement regardantes sur le cadre de vie de leurs salariés », nous confie Bernard Ducy, directeur du développement chez Proudreed, investisseur portant actuellement un projet de « Veillage » d'entreprises de 8 ha à Plaisir, ayant déjà réalisé un parc d'activités de ce type à Élancourt (11

Le territoire de SQY reste très dynamique et attractif mais n'échappe pas lui non plus au contexte de crise immobilière. Un rendez-vous le 14 octobre à Magny avec les acteurs de la filière a été l'occasion de faire le point.

ha), et propriétaire d'une vingtaine de bâtiments à SQY.

Il apprécie ce type de rendez-vous entre acteurs de la filière, et attend que cela permette « de créer du lien entre nous tous », et de « faire avancer des dossiers plus vite auprès des décideurs de l'Agglomération, pour qu'ils nous aident et qu'ils soient facilitateurs, et non pas des rouages de complication dans l'attribution des permis, dans l'installation des entreprises, dans tout ce genre de processus qui peuvent être simplifiés au maximum, et qui doivent être le plus rapides possible, car on est souvent en concurrence avec d'autres territoires, ou avec d'autres acteurs de l'immobilier ».

D'autant que le contexte de difficultés est là et se ressent partout, même à SQY, confirme-t-il : « C'est quelque chose de général. On a du patrimoine dans toute la France, et, à des niveaux différents, le problème de fond est toujours le même, c'est un problème de confiance dans l'entreprise à s'engager. La conséquence, c'est que les entreprises ne bougent pas, restent là où elles sont. »

Même son de cloche du côté de Sébastien Murie, de Spirit. « Aujourd'hui, on est vraiment dans une incertitude, dresse le directeur commercial de ce promoteur ayant notamment lui aussi développé un projet de parc d'activités à Plaisir. Sur l'ensemble de l'Île-de-France, on voit quand même un vrai ralentissement de la part des entreprises à se positionner. On a un gros avantage chez Spirit, c'est qu'on fait beaucoup de vente à utilisateurs, [...] Il y a toujours des entreprises qui souhaitent acheter, investir, donc arrive à se démarquer comme ça. [...] Néanmoins, ça reste compliqué, et surtout avec beaucoup d'incertitudes, et les patrons d'entreprises, aujourd'hui, sont aussi dans cette incertitude économique de façon un peu large. »

Il apprécie toutefois travailler à SQY, un « territoire dynamique, qui attire ». « Tout ce qui est aménagement, équipements, répond vraiment aux attentes des entreprises, donc c'est vraiment une force pour nous en tant que promoteurs, loue-t-il. Quand une entreprise regarde SQY, elle sait où elle vient, et elle vient pour ces raisons-là, d'aménagement, de dynamique économique forte. » ■



Sepur

L'ÉCOSITE DE SEPUR ENTRE DANS UNE NOUVELLE PHASE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans la continuité de notre engagement pour un développement durable et une réduction concrète de notre empreinte carbone, Sepur franchit une nouvelle étape clé :
le lancement des travaux d'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings de son écosite.



Depuis le 13 octobre 2025, les travaux de construction des ombrières photovoltaïques ont débuté pour équiper les parkings de l'écosite.

DES BÉNÉFICES CONCRETS ET VISIBLES



**UNE PRODUCTION
DE 2.213 KWC
D'ÉLECTRICITÉ**

du siège social aux ateliers de maintenance, en passant par le CR2T, le co-compostage et la micro-méthanisation.



**UN ÉCOSITE
100 %
AUTOALIMENTÉ**

qui permettra de recharger 50 véhicules de service en seulement une heure.

LA VERRIÈRE

Des rues au nom d'Agnès Lassalle et Dominique Bernard inaugurées dans la commune

La Ville a souhaité donner le nom de ces 2 professeurs tués en 2023 à ces 2 nouvelles rues situées en face de la gare, et inaugurées le 15 octobre.

► ALEXIS CIMOLINO

« Ces rues ne sont plus seulement des voies de passage, elles deviennent des chemins de mémoire. » Tels sont notamment les mots prononcés le 15 octobre par Nicolas Dainville, maire LR de La Verrière, lors de l'inauguration des rues Agnès Lassalle et Dominique Bernard. 2 rues nouvellement créées en face de la gare de La Verrière, et qui portent le nom de la professeure d'espagnol mortellement poignardée en plein cours par un de ses élèves au collège-lycée St-Thomas d'Aquin, à St-Jean-de-Luz, le 22 février 2023, et du professeur de français à la cité scolaire Gambetta-Carnot d'Arras, tué par un terroriste islamiste (ex-élève de l'établissement) le 13 octobre 2023.

L'inauguration de ces 2 rues fait suite à un vote à l'unanimité en conseil municipal le 28 novembre 2024. Il n'existait pas de lien entre La Verrière et les 2 défunts enseignants, mais la commune a tenu à leur rendre hommage, dans une ville où, de manière bien sûr incomparable, l'école de la République a aussi été touchée.

« Après l'incendie criminel de 2 écoles municipales lors des émeutes urbaines en 2023 (il semblerait toutefois que les motifs des pyromanes étaient beaucoup plus personnels que directement liés au contexte des émeutes, lire notre édition du 28 novembre 2023, Ndlr), les élus du conseil municipal voulaient rendre hommage à toutes celles et ceux qui font vivre l'école, le cœur battant de la République, a évoqué le maire lors de son discours. Et honorer la mémoire d'Agnès Lassalle et Dominique Bernard est vite apparu comme une évidence au moment où nous devions choisir le nom de 2 nouvelles rues dans ce quartier de la gare qui est en pleine métamorphose. »

Ces 2 enseignants ont « perdu la vie là où ils avaient choisi de la donner, au cœur de leur établissement scolaire, là où l'on transmet, où l'on éclaire, où l'on élève », rappelle l'élue. Leurs noms « sont désormais associés à jamais à la ville de La Verrière », a-t-il affirmé. Et de poursuivre : « Donner leurs noms à des rues est plus qu'un symbole, c'est un acte de souvenir, c'est affirmer



L'inauguration s'est déroulée en présence des élus locaux, des parents d'Agnès Lassalle, et du directeur de l'établissement où enseignait la professeure d'espagnol.

que nous refusons que ce qui leur est arrivé soit effacé, oublié. [Ces rues] rappelleront chaque jour à nos enfants et à tous ceux qui empruntent ces rues, que le respect, la tolérance, la paix, ne sont jamais acquis, mais que ce valeurs se construisent patiemment par l'éducation. Puissent ces noms inspirer nos pas et nos consciences. Puissent-ils rappeler à chacun qu'enseigner, c'est semer des graines d'avenir, même dans les temps les plus sombres. Dominique Bernard et Agnès Lassalle ne sont plus là, mais leur engagement, lui, continue de vivre. »

Après le discours inaugural du maire, a été passée la chanson Les Parvis, de Julien Clerc, inspirée des pas de danse du compagnon d'Agnès Lassalle au moment de ses obsèques. Ce dernier était absent lors de l'inauguration, mais les parents de la professeure, Michel et Marie-Claude Lassalle, étaient eux bien là, de même que Xavi Inchauspe, directeur du collège-lycée St-Thomas d'Aquin, et ont dévoilé la plaque avec le nom de la rue.

« On est extrêmement touchés que la commune ait fait ça », a confié Michel Lassalle à la presse. Il estime qu'« il faut que ça serve pour essayer d'expliquer aux jeunes ». Et d'ajouter : « Au niveau national, il faut se poser des questions, car il y en a beaucoup (des drames avec des enseignants ou du personnel de l'Éducation nationale, Ndlr), sur une profession qui n'est pas considérée comme une profession à risque. Ma fille, son compagnon qui est pilote d'hélicoptère, j'étais plus inquiet pour lui que pour elle. » Il déplore que depuis la mort de sa fille, « il n'y a pas beaucoup d'avancées » concernant la sécurité des enseignants et réclame d'« essayer d'analyser, savoir pourquoi, quelle est la racine ». ■

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Le documentaire Kaizen projeté le 5 novembre

Le 5 novembre à 15 h, Kaizen, le documentaire de l'ascension de l'Everest du célèbre youtubeur Inoxtag, est projeté à la salle de la Tour, à Voisins. Il sera suivi d'un échange avec des universitaires.

Kaizen, ça vous dit probablement quelque chose non ? Il s'agit du documentaire relatant le défi fou que s'est lancé le célèbre youtubeur aux plus de 8 millions d'abonnés, Inoxtag, de réaliser l'ascension de l'Everest. Sorti en 2024, le documentaire a suscité un engouement exceptionnel avec plus de 12 millions de vues en 24 heures. Le mercredi 5 novembre, les Vicinois pourront découvrir le film, qui sera projeté à 15 h, à la salle de la Tour. « Après la projection à 15 h de l'ascension de l'Everest par Inoxtag, des universitaires de Toulouse viendront décrypter le documentaire et échanger avec les participants à partir de 18 h. Ce moment sera suivi par un temps convivial. À noter, la participation à la projection n'est pas obligatoire », indique la Ville dans son magazine municipal du mois d'octobre. Pour assister à ce rendez-vous, les inscriptions s'effectuent à cabinet@voisins78.fr.

LES CLAYES-SOUS-BOIS

La place Nelson Mandela se refait une beauté

La place Nelson Mandela, aux Clayes, fait peau neuve, grâce à un chantier d'envergure à 1 million d'euro, qui va entièrement transformer le visage de cet espace de rencontre.

► PIERRE PONLEVÉ

La place Nelson Mandela, située dans le quartier Ouest des Clayes-sous-Bois, en face de la piscine Salvador Allende, est en train de changer de visage. Les travaux de ce projet, à l'étude depuis plusieurs années dans une étroite collaboration entre la Ville, le conseil de quartier Ouest et les commerçants de la place, sont chiffrés à 1 million d'euros, financés par la Ville et ses partenaires. Ils ont commencé le 6 octobre et le chantier est prévu pour durer 4 mois.

« Plus végétalisée, plus conviviale et plus animée, tout en respectant les divers modes de déplacements et les flux associés, voilà le challenge à relever par la ville des Clayes, pour redynamiser cette place populaire, qui est un véritable lieu de vie et de rencontre, où les habitants du quartier aiment se retrouver et où ils y ont leurs habitudes, chez leurs com-

merçants de proximité », explique un communiqué transmis par la Ville.

Le chantier se concentre sur 4 points essentiels

Le chantier va se concentrer sur 4 points majeurs, listés par la municipalité. Le 1^{er} consiste à créer un nouveau poumon vert, avec des aménagements qui permettront de lutter contre les îlots de chaleur, « en intégrant une variété de plantes qui fourniront de l'ombre et aideront à réduire la température des sols artificialisés. L'utilisation de matériaux réfléchissants pour les surfaces pavées permettra également de minimiser l'absorption de la chaleur », détaille le communiqué.

Second point abordé par ces travaux, le renforcement de la sécurité. Avec notamment les trottoirs, qui seront



Les travaux de la place Nelson Mandela, aux Clayes, ont commencé le 6 octobre. Ils sont censés durer 4 mois.

entièrement refaits et sécurisés, ainsi qu'un meilleur accès pour les Personnes à mobilité réduite (PMR). « Le tout favorisant une meilleure cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes », poursuit le communiqué.

Ensuite, vient l'aménagement des espaces de convivialité, avec un confort optimisé de la place « grâce à l'installation d'un nouveau mobilier urbain, durable et accessible au plus grand nombre », fait savoir la Ville. Des cheminements éclairés vont voir le jour, et des assises installées à proximité des zones d'ombre permettront de faire une pause, en toute quiétude.

Enfin, « des travaux liés au réseau d'eau, pour l'électricité et l'assainissement, vont permettre de moderniser les structures, pour garantir la sécurité et la qualité des services sur le long terme », ajoute la commune. À noter que durant le chantier, la circulation est maintenue, avec des déviations ponctuelles mises en place. L'accès aux commerces et aux habitations est également conservé, et « tout est mis en œuvre pour limiter les nuisances », rassure la municipalité. Rendez-vous dans quelques mois pour découvrir une place transformée, plus verte, plus vivante et plus conviviale que jamais. ■

COIGNIÈRES

La sente Clair de Lune fermée pour travaux

L'accès à cette sente est désormais interdit pour raisons de sécurité, et ce jusqu'à la fin des travaux, qui doivent se terminer au 1^{er} trimestre 2026.

Avis aux marcheurs ayant l'habitude d'arpenter les sentes de Coignières. L'une d'entre elles, la sente Clair de Lune, est désormais fermée pour travaux, annonce la Ville dans une publication Facebook du 13 octobre. Ces travaux font suite à « l'effacement du mur longeant la sente », survenu en juin dernier, et « sont en cours jusqu'au 1^{er} trimestre 2026 », indique la municipalité. L'accès à la sente est « interdit pendant toute la durée des travaux » et ce « pour des raisons de sécurité », justifie-t-elle.



■ EN IMAGE

LES-CLAYES Des squelettes, des sorcières et des fantômes ont investi le Cap'Ados pour Halloween

Le Cap'Ados des Clayes-sous-Bois, situé rue Maurice Jouet, s'est entièrement métamorphosé pour Halloween. Si vous osez approcher, vous découvrirez une jolie décoration (installée jusqu'au 1^{er} novembre) dans le jardin de la structure municipale. « C'est une décoration qui est faite déjà depuis maintenant plusieurs années par le service jeunesse, explique Anaïs Rocher, responsable dudit service de la Ville. Cette année, on est sur le thème des sorcières. On a essayé de raconter une petite histoire avec des petites références. Par exemple ici vous avez 'suivez les araignées' (voir photo) une référence au sorcier le plus connu du monde, Harry Potter ». Par ailleurs, de nombreuses activités sont mises en place par la municipalité clétienne pour Halloween (voir p.14).

LA VERRIÈRE Des études surveillées mises en place par la commune

Les études surveillées, encadrées par des enseignants de l'Éducation nationale ou des intervenants diplômés, reprendront à partir du 3 novembre.

La commune de La Verrière met en place plusieurs solutions pour donner un coup de pouce aux élèves en ayant besoin. Dispositif déjà existant, les études surveillées reprennent après les vacances de la Toussaint. « À partir du 3 novembre, les enfants pourront de nouveau bénéficier d'une aide aux devoirs encadrée par des enseignants de l'Éducation nationale ou des intervenants diplômés (Bac+2 minimum), précise la municipalité verrière sur sa page Facebook. Un accompagnement bienveillant pour progresser, s'organiser... et prendre confiance. » 2 formules sont au choix: 16 h 30-18 h (goûter + étude), 16 h 30 - 18 h 30 (goûter + étude + accueil de loisirs). Inscriptions sur le Portail familles, renseignements à periscolaire@mairie-laverriere.fr ou à 01 30 13 76 24. D'autre part, la Ville organise un soutien scolaire « 100 % en ligne et 100 % gratuit, accessible sur ordinateur, tablette ou smartphone », annonce-t-elle dans une autre publication Facebook. Inscriptions au 01 30 13 76 36 ou au 06 47 18 65 54.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

La crèche Comtesse de Ségur s'est transformée

Après un an de travaux touchant de nombreux aspects, la crèche municipale Comtesse de Ségur, à Montigny, a été inaugurée le 16 octobre.

► PIERRE PONLEVÉ



LA GAZETTE DE SOY

La petite Albane, âgée de 2 ans et 2 mois, semble satisfaite des nouveaux aménagements de la cour oasis, devenue un véritable îlot de fraîcheur.

Pari tenu. La crèche Comtesse de Ségur, située dans le quartier Saint-Quentin, à Montigny, fermée depuis un an pour cause de travaux intensifs, a rouvert ses portes le 1^{er} septembre, comme espéré. Et c'est devant un large public, composé du maire DVD de Montigny, Lorrain Merckaert, de Sophie Barrois, présidente du conseil d'administration de la CAF des Yvelines, du conseil de quartier Saint-Quentin, d'élus, de parents et de professionnels de la petite enfance, que s'est tenue l'inauguration le 16 octobre.

L'établissement, qui est en cours de labellisation écolo-crèche, a donc

de nouveau accueilli du public depuis la rentrée scolaire avec, à la clé, de nombreux changements visant à améliorer le confort des enfants et du personnel, tout en répondant aux enjeux environnementaux. Les 1 180 m² d'espaces colorés et lumineux, équipés dorénavant d'éclairages LED, accueillent désormais plus d'enfants qu'auparavant, 60 contre 54 avant la rénovation. Une équipe de 22 professionnels est là pour assurer leur accueil quotidien.

Le chantier a porté sur divers aspects : la rénovation énergétique du bâtiment, l'aménagement intérieur, ainsi que la transformation de la

cour en oasis de verdure. « Le sol dans la cour est désormais poreux et des récupérateurs d'eau de pluie ont été installés. Tout l'intérieur a été réhabilité et remis au goût du jour pour être plus fonctionnel et agréable pour les enfants et le personnel », nous a confié la directrice de l'établissement, Ingrid Piguel.

Par ailleurs, des pompes à chaleur et la climatisation ont été mises en place. Les portes, les fenêtres, le plafond (avec l'installation d'un plafond phonique), les sols mais également les salles pour les jeunes ignymontains fréquentant la structure, ont subi une rénovation. C'est notamment le cas de la vaste salle de motricité mais aussi de la salle d'activité, désormais modulable au moyen d'une porte coulissante. L'intérieur a été pensé sur les principes fondamentaux du Feng Shui avec un équilibre des différents éléments, une harmonisation des couleurs, et l'intégration d'éléments naturels.

L'un des changements majeurs de cette profonde métamorphose

réside dans la transformation de la cour, « qui était avant très bitumée et ne comportait que 4 arbres. C'est devenu un véritable îlot de verdure d'une superficie de 645 m², avec des nichoirs à oiseaux, un coin aromatique où les enfants découvrent des saveurs et s'éveillent à la nature, et un espace sécurisé pour les bébés », nous a indiqué Edwige Chastel, directrice du service petite enfance de la Ville.

« Nous inaugurons aujourd'hui un véritable jardin d'éveil pour nos enfants. Ce projet ne se limite pas à une rénovation, c'est un investissement pour l'avenir de nos tout-petits [...]. Ces travaux proposent un objectif de réduction de la consommation énergétique de 35 %, en comparaison à la situation avant travaux », s'est, quant à lui, félicité le maire dans son discours inaugural.

Et d'ajouter : « Comme nous l'avons annoncé lors du conseil municipal du 13 octobre, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) des Yvelines va désormais nous accompagner pour concevoir d'autres cours végétalisées, et nous allons commencer par la cour de l'école Jules Verne qui sera le site pilote de cette démarche dans nos écoles ». L'inauguration s'est achevée comme elle a commencé, dans une ambiance chaleureuse. ■

SQY Travaux d'élagage réalisés par RTE à Élancourt et Magny

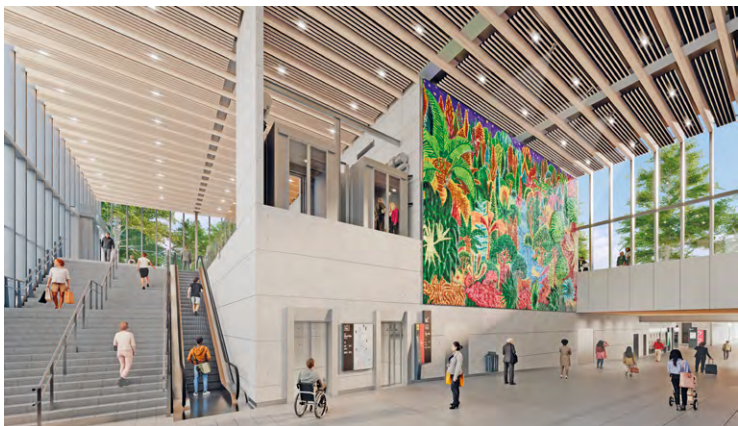
La société RTE réalise actuellement, et jusqu'au 20 décembre, des « travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension » dans ces 2 communes.

Les communes d'Élancourt et Magny-les-Hameaux ont des lignes à haute tension installées dans certains de leurs quartiers. Et la société RTE (Réseau de transport d'électricité), le gestionnaire de ces lignes, y réalise actuellement des travaux d'élagage, depuis le 13 octobre et jusqu'au 20 décembre, indique-t-elle dans un document rapporté par les 2 municipalités. Ces « travaux d'entretien de la végétation » sont « nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension », peut-on lire sur le document de RTE, ne précisant pas toutefois quelle(s) rue(s) des 2 villes sont concernées. « Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide élaboré avec Enedis, l'ONF, les représentants de la Forêt privée française et les Chambres d'agriculture, à l'adresse foretprivedefrancaise.com », fait également savoir RTE.

■ EN BREF

GUYANCOURT Ligne 18 : la future œuvre de la gare de Guyancourt dévoilée

Paradis retrouvé, fresque réalisée par l'artiste Hervé Di Rosa en collaboration avec l'architecte Dietmar Feichtinger, ornera la future gare de Guyancourt de la ligne 18 du métro.



HERVÉ DI ROSA - ADAPG DIETMAR FEICHTINGER - ADAPG SOCIÉTÉ DES GRANDS PROJETS

Paradis retrouvé sera « une immense fresque en céramique, visible depuis l'extérieur grâce à la large verrière du hall », rapporte la ville de Guyancourt.

La Société des grands projets (SGP) a dévoilé au début du mois les œuvres qui orneront les futures gare de la ligne 18 du métro du Grand Paris Express, qui verra le jour entre 2026 et 2030 (lire notre dossier du 26 août). Au total, 70 œuvres résultant d'une collaboration unique entre un artiste et un architecte ont été révélées. « Cette démarche inédite implique un dia-

logue étroit entre architecture et arts de toutes disciplines, à différentes étapes de conception des gares afin de permettre la création d'œuvres pérennes pleinement intégrées », indique la SGP sur son site internet.

Parmi ces œuvres, Paradis retrouvé, fresque qui trônera au sein de la future gare de Guyancourt, et pour laquelle l'artiste originaire de Sète

(34) Hervé Di Rosa s'associe avec l'architecte Dietmar Feichtinger. « Une immense fresque en céramique, visible depuis l'extérieur grâce à la large verrière du hall », rapporte la ville de Guyancourt sur sa page Facebook.

Une commande de 70 œuvres pour les gares de la ligne

« En écho à la toiture végétalisée de la gare, l'artiste dépeint une nature abondante qui résonne avec l'environnement minéral de l'architecture, décrit la municipalité guyancourtoise. L'artiste s'inspire du thème du paradis, une terre lointaine ou rêvée, où la faune et la flore explosent de mille couleurs. » Ce dévoilement d'œuvres « marque également l'émergence d'une nouvelle offre culturelle et touristique, accessible à toutes et tous, appelant chaque gare du Grand Paris Express à devenir, à terme, un lieu de vie et une destination à part entière », affirme la SGP. ■

■ EN BREF

PLAISIR Des drones pour tenter de régler les problèmes de circulation autour de Mon Grand Plaisir

Face aux engorgements de circulation aux abords du centre commercial, la commune a notamment réalisé des prises de vue par drone « afin d'étayer les discussions avec ses partenaires publics et privés ».

À Plaisir, l'ouverture en 2020 du centre commercial Mon Grand Plaisir a engendré d'importants embouteillages dans le secteur, notamment le week-end, où les RD 11, RD 30 et RD 98 sont régulièrement engorgés par des véhicules. Des riverains du quartier de l'Aqueduc de l'Avre, situé à proximité, nous ont confié, il y a quelques années, avoir « l'impression que toute l'Île-de-France vient faire ses courses ici ». Face à cette situation, la municipalité tente de trouver des solutions. Reconnaisant que « l'effet nouveauté [du centre commercial] passé, la situation perdure », elle annonce sur son site internet avoir « réalisé des prises de vue aériennes par drone afin d'étayer les discussions avec ses partenaires publics et privés ».

« Début septembre, le maire (Joséphine Kollmannsberger, maire LR de Plaisir,



ARCHIVES/LA GAZETTE DE SOY

Le succès de l'ouverture en 2020 de Mon Grand Plaisir a aussi eu des répercussions sur la circulation alentour.

Ndlr) a réuni autour de la table la gallerie marchande Auchan, la Compagnie de Phalsbourg (propriétaire et exploitant de Mon Grand Plaisir, Ndlr) et le département des Yvelines, fait savoir la commune. Objectif : trouver des solutions pour améliorer l'accès à la zone commerciale. » Elle indique que la prochaine étape consistera en la tenue d'« études d'impact sur différents scénarios d'aménagement », et assure qu'elle tiendra les habitants « informés des avancées dans les mois à venir ». ■

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Municipales : Alexandre Constant entre en campagne à la tête d'une équipe citoyenne

Alexandre Constant se lance dans la bataille des élections municipales à Voisins, avec pour thèmes qui lui tiennent à cœur, parmi d'autres, l'aspect intergénérationnel ou encore la concertation citoyenne.

► PIERRE PONLEVÉ

Et de deux. Après la déclaration d'Olivier Afonso (DVD) en janvier dernier, un nouveau candidat se lance dans la course aux municipales de mars prochain, à Voisins-le-Bretonneux : Alexandre Constant (SE), 36 ans, cadre socio-éducatif à l'hôpital de Plaisir.

Originaire de l'agglomération de SQY, il se présente pour la 1^{re} fois aux suffrages en tant que tête de liste de Ensemble Voisins avance, composée de citoyens d'horizons divers, qui se veut indépendante de tout parti politique. « Nous voulons incarner une démarche citoyenne », explique le candidat, qui se dit serein à l'approche du scrutin. À ses côtés, Geneviève Tellier, n°2 sur la liste, et Jean Hache, élu local depuis 30 ans, incarnent une volonté d'ancrage et de renouvellement. Tous 2 siègent actuellement au conseil municipal dans l'opposition, au sein du groupe Avec vous Voisins avance, classé à gauche.

« Cette candidature est née d'une rencontre avec Geneviève. L'idée est de créer une nouvelle équipe qui s'appuie sur son expérience et celle de Jean Hache », confie Alexandre Constant. Il a souhaité bâtir une équipe citoyenne et dynamique, tournée vers l'avenir, fondée sur la concertation et la proximité. « On veut redonner la parole aux habitants », souligne-t-il.

L'un des axes centraux de son programme est le volet intergénérationnel. « On est passé d'une ville jeune, dynamique, à une ville qui finalement, dans la logique des choses, a vieilli. Mais les jeunes familles reviennent, avec des enfants, des adolescents. Il y a des CLAE (Centre de loisirs associés aux écoles) qui sont en souffrance à Voisins par manque de moyens, et je pense qu'il y a une nécessité à redynamiser tout cela, sans jamais oublier que c'est une ville qui a besoin de prendre soin de ses aînés », explique le candidat.

Autre point mis en avant par Alexandre Constant, le fait de

remettre la concertation et l'anticipation au cœur du débat. « Il y a cet aspect de transparence et de travail en concertation avec les habitants qui est important à travers les conseils de quartier qui doivent être une caisse de résonance de ce que pensent les habitants ».

Sur le sujet du devenir du site du Bois de la Garenne, après la fermeture de l'école en 2023, le candidat s'interroge. Bien qu'il souligne le fait qu'une concertation ait été menée, selon lui, elle était biaisée. « Je pense que la concertation a peut-être été guidée par les 4 propositions qui allaient être faites. Quand on a plusieurs propositions qui se ressemblent plus ou moins les unes des autres, c'est tronqué. Nous voulons éviter de vendre les terrains de la municipalité comme le site du Bois de la Garenne, qui est proche de la forêt, pour y laisser des espaces de jeux, des espaces verts », poursuit-il.

Il considère que la municipalité sortante a manqué d'anticipation, par exemple, sur la fermeture du mini-



Alexandre Constant entre en lice pour tenter de remporter les élections municipales de mars prochain à Voisins.

tunnel de la RD 91 (une pétition a été lancée par la commune), causée par l'arrivée de la ligne 18 du Grand Paris Express. « Depuis quelques mois, on a des panneaux "stop à la fermeture du mini-tunnel" sur la ville. Je ne pense pas que la mobilisation doit se faire alors que la décision a déjà été prise. Si madame la maire était contre cette fermeture, elle aurait dû mobiliser la population avant. Il fallait anticiper, travailler en amont », lance-t-il.

Autre sujet évoqué et non des moindres, celui de l'accès aux soins. Alexandre Constant, qui connaît bien le domaine, se montre réservé quant à la politique actuelle de primes à l'installation pour les médecins. Il s'appuie sur le retour d'expérience de Nadège Guillard, ancienne praticienne de la maison médicale de la Grande Île et colistière.

« Cette prime était intéressante pour s'installer mais quand elle a décidé de partir, parce qu'elle n'y trouvait pas son

compte, elle a dû rembourser une partie de l'argent qui lui a été donné, puisque finalement elle ne répondait plus à la promesse, regrette-t-il. Je considère aujourd'hui que ce n'est pas la proposition à retenir [...]. On travaille sur une idée, qui sera différente d'une prime, qu'on divulguera lorsque le programme sortira courant janvier. On a été échanger avec des professionnels, en l'occurrence certains de l'UVSQ, pour avoir des avis qui puissent nous permettre de réfléchir ».

Loin de se positionner comme une opposition frontale, le candidat revendique une posture de « contre-proposition ». « On veut proposer un projet différent, cohérent, construit avec les habitants. Et travailler avec toutes les forces en présence, y compris les autres groupes d'opposition », livre-t-il. Dès les prochaines semaines, l'équipe poursuivra ses actions de terrain, avec des distributions de tracts, et des réunions publiques seront organisées par la suite. ■

PLAISIR

Une incitation fiscale à la rénovation énergétique à partir de 2026

Les propriétaires plaisirois d'un logement vieux d'au moins 10 ans, et ayant fait réaliser des travaux de rénovation énergétique sur celui-ci, peuvent bénéficier à partir de 2026 d'une exonération de 50 % de la part communale de taxe foncière.

► ALEXIS CIMOLINO

À l'instar d'autres communes telles que Maurepas (lire notre édition du 17 juin), Plaisir met en place une exonération partielle de taxe foncière pour les propriétaires ayant fait réaliser des travaux de rénovation énergétique.

Des documents à fournir avant le 31 décembre 2025

« Vous êtes propriétaire d'un logement achevé avant le 1^{er} janvier 2016 ? Vous y avez effectué des dépenses afin de baisser votre consommation d'énergie ? À partir de 2026, la Ville vous offre la possibilité de bénéficier d'une exonération de 50 % de la part communale de la taxe foncière, pendant 3 ans », précisait la municipalité plaisiroise le mois dernier sur son site internet.

Pour être éligibles au dispositif, les travaux doivent respecter des conditions assez strictes. Leur montant « doit être supérieur à 10 000 euros (TTC, hors main d'œuvre) au cours de l'année qui précède l'exonération » ou « supérieur à 15 000 euros (TTC, hors main d'œuvre) sur les 3 années consécutives qui précèdent l'exonération », indique la Ville. Ils doivent aussi « être réalisés par un professionnel Reconnu garant de l'environnement (RGE) », ajoute-t-elle. Les types d'interventions éligibles ? Isolation thermique, toiture, équipements de chauffage ou d'eau chaude, ventilation, ou encore changement de fenêtres.

Les propriétaires concernés doivent, pour bénéficier de cette



Isolation thermique, toiture, équipements de chauffage ou d'eau chaude, ventilation, ou encore changement de fenêtres, font partie des interventions éligibles.

exonération, déposer quelques documents avant le 31 décembre prochain : une déclaration (formulaire à télécharger sur le site internet de la commune), les justificatifs des dépenses effectuées (nature, montant, date et paiement), le nom de l'entreprise, et l'avis des services des impôts. La demande peut être adressée en ligne via la messagerie sécurisée de leur espace personnel sur impots.gouv.fr, fait savoir la municipalité, qui invite à se rapprocher des équipes France services (une maison France services est implantée à la mairie de Plaisir), en cas de besoin d'aide pour les démarches.

Une incitation fiscale pour les travaux de rénovation énergétique, alors que les bases locatives de l'État augmentent concernant la taxe foncière, même si, en 2025, aucune des Villes de SQY n'a augmenté la part communale. Plaisir a ainsi maintenu à l'identique le niveau de sa part communale de taxe foncière par rapport à 2024 et 2023, année de la dernière augmentation en date par la municipalité. Pour rappel, le taux de taxe foncière à Plaisir s'élève à 34,10 % pour la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), la Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) à 78,92 %, et la taxe sur les résidences secondaires à 16,49 %. ■

COIGNIÈRES Le CCAS de la commune propose une carte cadeau pour Noël

Le CCAS de Coignières propose une aide financière pour les fêtes de fin d'année, à destination des enfants de 0 à 12 ans, des seniors et/ou des personnes en situation de handicap.

À l'approche de Noël, à l'instar d'autres communes, le CCAS de Coignières propose une carte cadeau pour certaines catégories de sa population. Elle est attribuée aux enfants de 0 à 12 ans inclus, aux personnes retraitées âgées de 65 ans minimum ou de 62 ans retraitées au titre de l'incapacité au travail, et/ou aux personnes majeurs en situation de handicap, sous conditions de ressources et de domiciliation.

« Attention, les inscriptions pour en bénéficier se déroulent jusqu'au 7 novembre », précise la municipalité sur son site internet. Les dossiers de demande sont disponibles sur coignieres.fr. Pour obtenir plus de renseignements sur cette aide financière, contactez le CCAS au 01 34 61 45 75 ou en envoyant un courriel à ccasrpa@coignieres.fr.

PLAISIR

Les entreprises Muto et JPB lancent une activité au service du réemploi pour l'événementiel

JPB Set design, activité de « conception de décors écoresponsables », est née d'une collaboration entre Muto, entreprise spécialisée dans le réemploi solidaire, et JPB, fournisseur de solutions techniques audiovisuelles.

▶ ALEXIS CIMOLINO

L'entreprise Muto, spécialisée dans le réemploi solidaire à destination des acteurs de l'événementiel, a noué un partenariat avec JPB (fournisseur de solutions techniques audiovisuelles), société avec laquelle elle partage ses locaux de Plaisir, pour lancer JPB Set design, une offre de scénographie alliant impact visuel et impact positif, comme annoncé dans un communiqué en date du 29 septembre. Cette activité de « conception de décors écoresponsables » naît « de la rencontre entre 2 savoir-faire complémentaires, réunis sur un même site logistique de 4 000 m² à Plaisir », explique le communiqué.

« On se rend compte qu'on n'a pas encore de dispositif juridique-légal, qui impose, qui encadre, qui a minima pourrait inciter les entreprises à aller vers notre solution, donc on cherche toujours de nouveaux débouchés, en attendant que ça se fasse », confie, joint par *La Gazette*, Vincent Raimbault, fondateur et directeur général de Muto.



« Vous avez d'un côté la déco et de l'autre l'architecture technique de l'événement », affirme Vincent Raimbault.

« On pense à un moment que si on veut avoir un impact sur la façon dont les événements sont organisés, pensés et fabriqués, il va forcément falloir qu'on attaque l'amont, c'est-à-dire la scénographie (conception des décors scéniques, Ndlr), poursuit-il. C'est un peu un de nos objectifs depuis le début, mais on a attaqué la problématique plutôt par la fin de vie. Et on arrive aujourd'hui, en s'associant avec JPB, à attaquer ce sujet, et on a besoin de JPB car une scénographie s'inscrit dans le cadre d'un événement et a besoin d'une architecture technique qui peut

être assez complexe (structure, mise en lumière, un certain nombre de techniques événementiel que les prestataires techniques événementiel connaissent très bien....) ».

L'offre JPB Set design s'appuie sur 4 piliers, listés dans le communiqué des 2 entreprises. D'abord, un sourcing responsable de matériaux, grâce au réseau de Muto et de ses partenaires du réemploi (ressourceries notamment). 2^e principe : un stock d'éléments réutilisables et standardisés pour limiter les fabri-

cations neuves. Ensuite, une offre, baptisée Simu, de mobilier modulaire et 100 % circulaire, lancée par Muto il y a 1 an. Enfin, un réemploi systématique : les éléments hors standard sont démontés, réorientés vers JPB Set design ou les réseaux associatifs de Muto.

Muto et JPB ont à disposition sous le même toit « toutes les ressources pour proposer à nos clients un service clés en main dans lequel vous avez d'un côté la déco et de l'autre l'architecture technique de l'événement (sons, lumière structure ...) », se félicite Vincent Raimbault. « On a tout le savoir-faire, l'expérience et les réseaux de Muto [...] C'est tout ce qu'on a mis en place petit à petit qu'on a essayé de rassembler dans une offre », affirme le fondateur de Muto, précisant qu'« il n'y a pas de liens juridiques qui nous unissent si ce n'est le fait qu'on a une offre commune ».

3 salariés de Muto, sur les 11 travaillant au sein l'entreprise (Muto a aussi des implantations ailleurs qu'à Plaisir), se consacrent à ce projet JPB Set design. Une offre destinée au réseau d'acteurs de l'événementiel clients de Muto, que ce soit des « annonceurs en direct », des « agences ou bureaux de production événementielle », ou encore, des « lieux événementiels, qui sont eux-mêmes organisateurs et producteurs de leurs propres expositions ».

En espérant encore développer ce réseau de clientèle, « car la réalité de l'événementiel, c'est qu'il faut souvent faire vite et relativement mal pour que ça puisse sortir de terre », concède le fondateur de Muto. « Nous, on essaie de ralentir un peu ce rythme-là, quand on le peut, et surtout de jouer avec ces outils à différents niveaux, poursuit-il. C'est des curseurs qu'on peut pousser plus ou moins selon que l'on nous laisse ou pas du temps. Quand on a 8 mois parce qu'on répond à un appel d'offres et que l'on sait que l'événement se passe dans un certain temps, on a toute la latitude de la faire et on met tous les curseurs au maximum. Quand on nous appelle pour dans 2 semaines, [...] on n'a pas forcément le temps d'aller se sourcer en 2^e main, donc nous, évidemment, on a une logique de matériaux de 2^e main qu'on a déjà chez nous, on va taper dedans, mais on ne va pas forcément pouvoir sortir 500 panneaux 2^e main de nos stocks tampons à nous. »

Lui-même issu du secteur événementiel, il reconnaît que « les gens qui viennent faire appel à nous sont sensibles à ce message » de réemploi mais que « ce n'est pas du tout le cas des organisateurs d'événement traditionnels, c'est un métier qui fonctionne depuis 50 ans un peu de la même façon ». Mais peut-être que Muto parviendra à faire un peu bouger les choses et que cette nouvelle offre y contribuera. ■

■ EN BREF

COIGNIÈRES La structure à destination des jeunes labellisée Onz 17

La structure municipale à destination des adolescents coignériens âgés de 11 à 17 ans a été labellisée Onz 17.



Le service jeunesse de la commune a reçu le label Onz 17 le 25 septembre dernier.

À Coignières, la structure à destination des jeunes de 11 à 17 ans, dont l'accueil se situe au sein du gymnase du Moulin à Vent, a reçu le label Onz 17, le 25 septembre dernier. « Délivré par la CAF des Yvelines, la MSA Île-de-France et le Service départemental de la jeu-

nesse, de l'engagement et des sports (SDJES), la structure communale accueillant les 11-17 ans a obtenu le label Onz 17 », s'est félicité la municipalité coignérienne dans un post publié sur sa page Facebook en septembre.

Ce label, lancé en 2006, a pour objectif d'améliorer la qualité des accueils éducatifs pour les jeunes, en leur offrant un espace de socialisation, d'insertion socioculturelle et d'égalité d'accès, où ils peuvent se retrouver et échanger. « Cette reconnaissance met en avant l'engagement et le travail du service jeunesse, piloté par Saïd Souli, son responsable. Elle offre également à la structure l'opportunité d'intégrer un réseau départemental », ajoute la Ville. À SQY, Coignières rejoint ainsi les villes de Magny et Maurepas, déjà distinguées par cette reconnaissance (lire notre édition du 20 juin 2023). ■

■ EN BREF

ÉLANCOURT La semaine du handicap revient du 3 au 8 novembre

À Élancourt, des événements sont organisés pour les scolaires et le grand public, du 3 au 8 novembre, à l'occasion de la semaine du handicap.

Après Montigny, c'est au tour de la ville d'Élancourt d'organiser sa semaine du handicap, du 3 au 8 novembre. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) proposera à cette occasion plusieurs animations pour encourager l'inclusion et sensibiliser à la différence.

« Pour répondre à cet objectif, les élèves d'élémentaires et les collégiens auront l'occasion de participer à des ateliers de sensibilisation au sport adapté. Ils profiteront également d'une séance de cécifoot et de formations aux gestes de premiers secours. Les élèves de maternelle bénéficieront d'ateliers de contes signés », indique la municipalité dans son magazine d'octobre.

Le grand public ne sera pas en reste avec 2 événements qui lui sont destinés. Toute d'abord, un dîner dans le noir (sur inscription au 01 30 66 44 30), et également une



Dans le cadre de cette semaine, une conférence sur l'audition est organisée par le Lions club, le 6 novembre à 19 h 30, à l'hôtel de ville.

conférence sur l'audition organisée le 6 novembre par le Lions club, à 19 h 30, en mairie. « Si vous êtes, ou connaissez une personne en situation de handicap, le CCAS vous accompagne et vous oriente dans votre parcours d'accès aux droits », précise la Ville. Renseignements sur elancourt.fr. ■

TRAPPES La Ville recherche des artistes pour réaliser une fresque

La Ville a lancé un 2^e appel à candidatures pour trouver des artistes qui auront pour mission de réaliser une fresque murale sur le thème « Les voix de la devise ».

La ville de Trappes a lancé son 2^e appel à candidatures pour développer l'art urbain dans ses rues. Elle recherche des artistes pour créer une fresque murale « célébrant l'histoire et le patrimoine de son territoire sur la thématique "Les voix de la devise" », précise la municipalité sur son site internet. Un jury, composé d'habitants, de représentants locaux et de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France, sera chargé de sélectionner 3 candidats, qui présenteront une note d'intention et une esquisse. Les artistes intéressés par ce projet doivent candidater avant le 7 novembre. Tous les détails des pièces demandées sont disponibles sur trappes.fr. Quant aux candidatures, elles sont à envoyer à culture@mairie-trappes.fr ou à athenais.torgeman@culture.gouv.fr.



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde



FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

Villepreux Les policiers municipaux peuvent désormais intervenir dans les bus à Villepreux

La Ville souhaite renforcer la sécurité et la tranquillité publique en permettant à ses policiers municipaux de pouvoir intervenir dans les bus circulant sur la commune.



ARCHIVES LA GAZETTE DE SQY

La ville de Villepreux a voté lors du conseil municipal du 6 octobre dernier, une mesure en faveur de la sécurité et de la tranquillité dans les transports en commun. La police municipale peut désormais intervenir dans les bus circulant sur le territoire de Villepreux.

« Dans le cadre du dispositif mis en place par Île-de-France Mobilités, le conseil municipal a approuvé la signature d'une convention autorisant la police municipale à intervenir, en uniforme et dans l'exercice de ses missions, à bord des bus circulant sur le territoire communal », a précisé la municipalité dans un post publié sur Facebook.

Le 14 février dernier, la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet (Renaissance) était venue à Villepreux pour assister à une séance du CLSPD.

Cette mesure s'inscrit dans le prolongement de la loi Savary (promulguée en mars 2016 et qui prévoyait notamment le renforcement de la capacité d'action des policiers municipaux dans les transports). Elle permettra aux policiers municipaux d'effectuer des patrouilles dans les transports publics à l'intérieur de leur zone de compétence.

Une mesure qui vise à renforcer les actions de la police municipale

« Ces interventions auront pour objectifs de renforcer la prévention et

la médiation auprès des usagers ; de contribuer à la tranquillité publique ; et d'assurer le maintien du bon ordre sur les lignes de bus desservant Villepreux », ajoute la municipalité.

Ce partenariat entre la police municipale et la société Transdev vient renforcer celui déjà mené avec la société Lacroix-Savac, « en coordination avec la Police nationale dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), et qui vise à garantir un meilleur suivi des situations rencontrées sur le réseau et une réponse adaptée aux besoins du territoire », conclut la Ville. ■

Saint-Quentin-en-Yvelines Le nouveau ministre de l'Intérieur en visite à SQY

Laurent Nunez, nommé ministre de l'Intérieur par le Premier ministre le 12 octobre, s'est rendu à Élancourt et Montigny pour son 1^{er} déplacement officiel.

Pour sa 1^{re} visite officielle depuis sa prise de fonction, le nouveau ministre de l'Intérieur, Laurent Nunez, (nommé la veille par le Premier ministre Sébastien Lecornu, Ndlr) est venu à Saint-Quentin-en-Yvelines le lundi 13 octobre. Il s'est d'abord rendu à Élancourt, accompagné de Marie-Pierre Vedrenne, ministre déléguée, pour visiter le commissariat d'agglomération de SQY, puis a poursuivi sa visite au centre d'incendie et de secours de Montigny-le-Bretonneux.

« Les technologies innovantes du commissariat leur ont été présentées, avec des exemples de cas concrets, en présence de Jean-Michel Fourgous, président de SQY et maire LR d'Élancourt, de Laurent Mazaury (UDI), député de la 11^e circonscription des Yvelines, et du préfet des Yvelines, Frédéric Rose », a mentionné la commune d'Élancourt dans un post Facebook.

Le principal intéressé a mentionné sur sa page X (anciennement

Twitter), à propos de sa venue à SQY : « Pour mon premier déplacement, j'ai tenu, avec Marie-Pierre Vedrenne, ministre déléguée, à être auprès des policiers, gendarmes et pompiers des Yvelines pour leur dire mon engagement à leurs côtés dans leurs difficiles missions pour la protection de nos concitoyens. Ils incarnent chaque jour la sécurité et la solidarité sur le terrain. Je leur redis mon admiration et ma fierté d'être à leur tête ». ■

La Verrière Un incendie dans l'ancienne crèche municipale

Rapidement maîtrisé par les pompiers, l'incendie qui a touché l'ancienne crèche municipale le 13 octobre, à La Verrière, n'a pas fait de blessé.

Le lundi 13 octobre, vers 12 h 30, un incendie s'est déclaré rue du Château d'eau, à La Verrière, dans l'ancienne crèche municipale, qui était squattée depuis plusieurs mois. Les squatteurs avaient été récemment délogés (lire notre édition du 7 octobre) et avaient été pris en charge par les services sociaux de la commune pour se voir proposer des solutions d'hé-

bergement. « Grâce à l'alerte donnée par l'un de nos agents, les pompiers sont intervenus rapidement. Aucun blessé n'est heureusement à déplorer, a indiqué la municipalité sur sa page Facebook. Suite aux premiers constats, il s'agirait vraisemblablement d'un départ de feu d'origine criminelle. Une plainte est en cours de dépôt. Nous vous tiendrons informés des suites ». ■

Montigny Une bagarre éclate entre le conducteur d'un bus et deux hommes

Suite à un accident de la circulation, deux hommes s'en sont pris au conducteur d'un bus d'Île-de-France Mobilités. Il n'y a pas eu de blessé.

Le samedi 11 octobre, à Montigny-le-Bretonneux, vers 19 h, un accident de la circulation a impliqué le conducteur d'un bus d'Île-de-France Mobilités et une voiture. Cet accident, qui a dégénéré par la suite, s'est produit à l'intersection entre l'avenue du Centre et l'avenue des Frères Lumière. Le conducteur du bus, vide de tout occupant au moment des faits, et qui s'était

ans, a pris l'initiative de suivre le bus en le klaxonnant, en le dépassant et en freinant devant lui pour le contraindre à s'arrêter. Malgré cette intervention, il a essayé de partir mais dans sa manœuvre, il a également percuté la voiture des deux hommes. Une bagarre a alors éclaté entre ce chauffeur de bus et les deux individus qui se trouvaient dans la voiture emboutie.



ILLUSTRATION LA GAZETTE DE SQY

Un accident de la circulation entre le conducteur d'un bus et les occupants d'une voiture a dégénéré en rixe, rapidement stoppée par la police.

engagé dans une mauvaise voie de circulation, a entrepris une marche arrière et a percuté une voiture dans laquelle se trouvait une femme de 27 ans accompagnée de ses deux enfants, âgés de 2 et 5 ans.

Fort heureusement, personne n'a été blessé lors de l'impact. Le conducteur du bus, qui est âgé lui de 37 ans, a décidé de poursuivre sa route, sans s'arrêter, malgré le fait que plusieurs usagers de la route aient klaxonné pour l'alerter. Une autre voiture avec deux hommes à bord, âgés de 26 et 31

Des policiers qui passaient dans les parages ont mis fin à cette rixe. La femme, percutée en 1^{er}, a déclaré qu'elle souhaitait porter plainte contre le chauffeur du bus pour le refus de s'arrêter. Quant aux deux occupants de la voiture, ils ont été interpellés et placés en garde à vue pour les violences faites à l'encontre du conducteur du bus. Ce dernier a déposé plainte pour les violences et n'a pas été inquiété pour les accidents. Personne n'a été pris en charge par les secours suite aux violences, et le bus a été remis au dépôt. ■

Poissy Une odeur suspecte perturbe l'hôpital de Poissy

Le 14 octobre, les pompiers ont réalisé une intervention à l'hôpital de Poissy à cause d'une odeur de brûlé ainsi qu'une légère fumée dans l'aile B du bâtiment. Cela provenait du plafond d'une salle d'examen mais cet incident n'a pas perturbé les soins.



Les opérations de recherche des pompiers ont abîmé le plafond d'une salle d'examen.

Petite frayeur le 14 octobre au centre hospitalier intercommunal Poissy-Saint-Germain-en-Laye (CHIPS). Comme le rapporte 78actu, plusieurs personnes ont senti une odeur de brûlé dans l'aile B du bâtiment. De plus, une légère fumée pouvait être également aperçue au premier étage. Plusieurs camions de pompiers ont donc été dépêchés sur place pour trouver la cause de ces deux événements.

Un « point chaud » a bien été découvert sur place a indiqué le centre opérationnel départemental d'in-

tervention et de secours des Yvelines (Codis 78) au site internet d'informations locales. Comme aucune hospitalisation n'était prévue dans ce bâtiment du CHIPS, il n'y a pas eu besoin de procéder à une évacuation. Le lendemain, la direction de l'hôpital a adressé un communiqué à 78actu dans lequel il est écrit : « Cette fumée serait due à des travaux d'étanchéité qui ont démarré dans la matinée du 14 octobre 2025 sur la terrasse du bâtiment. La situation est revenue sous contrôle à 21 h. » De plus, la continuité des soins a pu être assurée. ■

Mantes-la-Ville Une femme tente de se suicider en sautant du troisième étage

Le 17 octobre, une femme de 53 ans a été transportée dans un état grave à l'hôpital Percy de Clamart (Hauts-de-Seine) après avoir sauté de son immeuble.



Une quinzaine de pompiers ont été dépêchés sur place.

78actu nous apprend qu'une femme a tenté de mettre fin à ses jours le 17 octobre à Mantes-la-Ville. Elle s'est défenestrée de son appartement situé au 3^e étage d'un immeuble se trouvant rue Neunkirchen. Lorsque les pompiers sont arrivés sur place, elle était toujours vivante mais dans un « état d'urgence absolue ». La personne - âgée de 53 ans - a été ensuite transportée vers l'hôpital Percy de Clamart (Hauts-de-Seine) dans une ambulance, escortée par des policiers

dans le but de dégager les routes et d'aller plus vite.

Le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours des Yvelines (Codis 78) a bien confirmé au site internet d'informations locales que la cinquantenaire avait bien fait une tentative de suicide.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons malheureusement aucune autre information concernant son état de santé. ■

Conflans-Sainte-Honorine Comme en première instance, inéligibilité requise contre Laurent Brosse

Le 13 octobre avait lieu le procès en appel du maire de Conflans-Sainte-Honorine, Laurent Brosse, pour des faits de harcèlement, de violences, d'atteinte sexuelle et de séquestration sur son ex-compagne. Si son avocat a tout fait pour lui éviter l'inéligibilité, celle-ci a été une nouvelle fois requise. Verdict le 17 novembre.



Les réquisitions de l'avocat général ont été les mêmes qu'en première instance contre Laurent Brosse.

À l'instar du premier procès en septembre 2023, l'audience débute tardivement. Un signe avant-coureur de ce qui allait être prononcé par la suite ? Laurent Brosse se présentait pour la deuxième fois devant la Justice, le 13 octobre, pour des faits de harcèlement, de séquestration et d'agression sexuelle envers son ex-compagne. Le maire Horizons de Conflans-Sainte-Honorine espère éviter le même verdict qu'il y a deux ans - 12 mois de prison avec sursis et surtout une peine d'inéligibilité de cinq ans - et pour cela, il a changé d'avocat. Désormais c'est Rémi-Pierre Draï, du cabinet éponyme, et dont le site internet arbore fièrement « parmi les meilleurs cabinets de France » d'après un classement effectué par Le Point en 2025. Sa mission est la suivante : « éviter la mort politique » de son client.

Durant le laps de temps entre les deux procès, Lucie (le prénom a été modifié) a l'air de s'être reconstruite et de mieux supporter la narration de son histoire d'amour avec l'élus. Elle a encore du mal à supporter la station debout pendant de longues heures, mais sa voix est plus assurée pour répondre aux questions de la juge. La jeune femme retrace alors les faits survenus entre avril et juillet 2022. Le maire conflanais ne supportant pas la rupture, tour à tour il est allé jusqu'à la suivre en bas de chez elle, sur son lieu de travail et même déposer un petit mot dans son passeport alors qu'elle venait

de voter. Mais le point d'orgue restera le 24 juin 2022.

Ce jour-là, Laurent Brosse croise Lucie sur un parking et pénètre dans son véhicule. Il tente alors de l'embrasser mais la trentenaire esquive en détournant la tête. L'avocat en fusion/acquisition finit par retourner dans sa voiture mais la poursuit sur la N 184, jusqu'à la bloquer sur la voie de droite. L'édile s'en défend : « Nous étions à un feu rouge et je suis sorti de mon véhicule seulement pour lui dire que j'allais acheter un parfum à Eragny. » Cet événement permettra à la jeune femme de prendre son courage à deux mains et de porter plainte au commissariat de Cergy-Pontoise, afin d'éviter toute collusion entre la police municipale et celui qui représente aussi la loi dans la commune.

De son côté, l'élus semble s'être remis en cause. Moins agressif, il a tout de suite présenté ses excuses en arrivant à la barre : « J'assume les faits de harcèlement et je comprends que mes agissements ont pu impacter son bien-être. Je lui souhaite d'être heureuse et apaisée. » Il met des mots sur des maux dans le but de justifier ses actes. Laurent Brosse était en profonde dépression, la faute au divorce de ses parents et au sien également. Lucie symbolisait « la personne qui pouvait le sauver » malgré leur relation émaillée de quatre ruptures. Il sanglote en repensant à cette période. Après sa séparation

avec son amante, les seuls qui ont su lui donner de la force sont les élus et ses administrés, comme cette grand-mère qui l'attrape par le bras au marché de Conflans et qui lui susurre « merci pour ce que vous faites ».

Son avocat a une bien étrange manière de le défendre. Au moment de réaliser le contre-interrogatoire de Lucie, il lui demande comment ils sont tombés amoureux et si « cela ne la dérangeait pas de sortir avec un homme marié », pour finir avec un « Avait-il promis de divorcer pour vous ? ». La Conflanais doit devenir une pêcheuse et par la même occasion, la responsable du comportement second de Laurent Brosse. Car depuis, l'édile a refait sa vie et se déclare « heureux en ménage ». Cependant, durant sa plaidoirie Rémi-Pierre Draï avance que « c'était l'homme et non le maire » qui se rendait coupable du harcèlement moral. Il ajoute également que certains faits - comme le baiser volé - restent parole contre parole et que les témoignages qui les corroborent restent des « on m'a rapporté », des proches de la plaignante.

Les réquisitions de l'avocat général tombent : l'inéligibilité est confirmée. Maître Rémi-Pierre Draï part alors dans une envolée lyrique : « Dans un pays qui vient de panthéoniser Robert Badinter, voilà une peine de mort, du moins sociale. » Le verdict est prévu pour le 17 novembre. ■

FAITS
DIVERS
SÉCURITÉ

► LA RÉDACTION

Tennis de table Le tournoi international handisport revient du 26 au 30 octobre à Voisins

Le SQY para tt French open, désormais nommé ITTF World para elite Yvelines, monte en gamme. 220 athlètes venus d'une trentaine de pays sont attendus du 26 au 30 octobre au gymnase des Pyramides.



Cette année, le tournoi, désormais ITTF World para elite Yvelines, change de dimension et accueille plus de 220 para pongistes venus d'une trentaine de pays, dont 6 médaillés Français de Paris 2024.

Le rendez-vous est devenu annuel sur le territoire saint-quentinois. Le SQY para tt French open, tournoi international de tennis de table handisport, revient pour une 5^e édition, du 26 au 30 octobre. Il se tiendra de nouveau à Voisins-le-Bretonneux, au gymnase des Pyramides, comme l'année dernière et lors de sa 1^{re} édition en 2021, après 2 éditions de suite au Vélodrome national. Mais, nouveauté cette année, il prend le nom de ITTF World para elite Yvelines.

Un changement de nom, comme pour marquer un changement de dimension. Désormais sur 5 jours et non plus sur 3, le tournoi, labellisé par la Fédération internationale de tennis de table (ITTF), « constitue une étape majeure du calendrier handisport international » et équivaut « à un Grand Chelem pour la discipline », affirme le communiqué de l'événement. Le tournoi devient une référence mondiale du circuit ITTF, et constituera d'ailleurs également la dernière étape qualificative de 2025 avant les championnats du monde de 2026 qui auront lieu en Thaïlande.

Cette année, le désormais ITTF World para elite Yvelines est donc « l'un des rendez-vous les plus prestigieux du calendrier international handisport » et « réunit les meilleurs athlètes mondiaux, dans un esprit de performance, de dépassement de soi et de partage », affirme le SQY Ping, le club saint-quentinois organisateur sur son site internet. « On a eu la bonne nouvelle [...] que la Fédération internationale nous donnait le plus gros tournoi du monde l'année prochaine. [...] Il n'y en a qu'un seul dans le monde, et ce sera chez nous », nous annonçait déjà en clôture de l'édition 2024 Joffrey Nizan,

directeur technique du club et directeur du tournoi, évoquant la présence des « 12 meilleurs joueurs mondiaux de chaque catégorie », qui « seront obligés d'être là ».

À Voisins-le-Bretonneux, plus de 220 para pongistes venus d'une trentaine de nations sont attendus cette année (contre 179 provenant de 28 délégations l'année dernière). Parmi eux, 6 Français médaillés lors des Jeux paralympiques de Paris 2024 : Flora Vautier, Fabien Lamirault, Florian Merrien, Esteban Herrault, Clément Berthier, et Julien Michaud. Ce dernier, qui avait obtenu une médaille de bronze lors des Jeux, est membre de la structure d'entraînement du SQY Ping, de même que Lucie Hautiere et Yorick Adjal (licenciés au club), qui participeront eux aussi au tournoi cette année. Yorick Adjal avait d'ailleurs décroché l'argent au SQY para tt French open l'année dernière.

Pour venir les encourager, réservez vos places sur sqyping.fr/sqy-paratt. Les tarifs s'élèvent à 5 euros par jour (gratuit pour les moins de 12 ans et les accompagnants de personnes à mobilité réduite). Une

journée de compétition s'étend de 9 h à 20 h. Les cérémonies de clôture et remise des récompenses se tiendront le 28 octobre en début d'après-midi pour les simples et le 30 octobre en soirée pour les doubles.

Des billets immersion, à 60 euros, limités à 16 personnes par créneau (9-12 h ou 14-17 h), sont aussi proposés. Ils comprennent un accès à la journée compète de compétition ainsi qu'une visite guidée de 3 h avec Florence Sireau, sportive handisport en athlétisme (4 médailles paralympiques) puis tennis de table (3 breloques continentales), et également présidente du SQY Ping. Les détenteurs de ce type de billets pourront ainsi accéder à l'espace joueurs (call area, salle de repos, restauration, échauffement & compétition), rencontrer la responsable bénévole, découvrir l'organisation de 150 volontaires, s'immerger dans l'arbitrage avec Jacky Simon, arbitre international, échanger avec Joffrey Nizan, et bénéficier d'un focus communication avec le community manager du tournoi. Un déjeuner au self des athlètes, joueurs et arbitres est aussi compris dans le billet. ■

Football La Challenge cup U12 de Plaisir de retour ce week-end

L'édition 2025 de ce tournoi U12, qui se tiendra pour la 5e année de suite, aura lieu les 25 et 26 octobre au stade Bernard Giroux et réunira 32 clubs.

Et de 5. La Challenge cup, tournoi U12 organisé par le FO Plaisir, revient pour une 5^e édition les 25 et 26 octobre. L'événement se tiendra comme d'habitude au stade Bernard Giroux de Plaisir, de 9 à 17 h. Il réunira des sections moins de 12 ans de 32 clubs, dont une équipe anglaise (Lowestoft, ville jumelée de Plaisir), où plusieurs formations franciliennes (y compris bien sûr Plaisir, club hôte, mais aussi d'autres clubs yvelinois comme Élancourt, Maurepas, Versailles, ou encore Bailly-Noisy). Parmi les clubs participants, l'Olympique Lyonnais, le RC Strasbourg, le

Stade brestois, le Paris FC, le Red Star, les Girondins de Bordeaux, Dunkerque, Valenciennes, Amiens, ou encore le Stade Malherbe de Caen. Les matchs se dérouleront en 20 minutes. Le vainqueur du tournoi succédera au KB United, titré l'année dernière. « Préparez-vous à vivre des rencontres électrisantes entre les jeunes talents et les géants du football professionnel », promet le FO Plaisir à propos de ce tournoi, qui « est une vitrine pour les stars de demain ». L'entrée est gratuite pour tous les spectateurs, une buvette sera aussi disponible sur place. ■

Cyclisme La France participe aux championnats du monde sur piste cette semaine au Chili

13 coureurs de l'équipe de France prendront part aux championnats du monde de cyclisme sur piste du 22 au 26 octobre à Santiago du Chili.



Le sélection française sera composée à la fois de « pistards chevronnés et jeunes talents prometteurs », indique la Fédération.

Les championnats du monde de cyclisme sur piste se tiennent du 22 au 26 octobre à Santiago du Chili. L'équipe de France, qui s'entraîne régulièrement au Vélodrome national de SQY, alignera 13 coureurs. Aucun objectif précis n'a été donné en termes de nombre de médailles, nous indique-t-on du côté de la Fédération française de cyclisme (FFC), expliquant que l'« on y va en reconstruction, [avec] pas mal de jeunes en endurance », même si « bien entendu, on y va quand même pour essayer de ramener des médailles ».

« Les Bleus viseront à confirmer leur rang parmi les meilleures nations mondiales, avec l'objectif clair de

décrocher des podiums et de faire vibrer le public lors de cette grande échéance », affirme la FFC sur son site internet, dévoilant une sélection constituée à la fois de « pistards chevronnés et jeunes talents prometteurs ». En sprint, Mathilde Gros représentera la délégation tricolore chez les femmes, accompagnée de Tom Derache, Florian Grengbo (ancien du club saint-quentinois VCESQY-team Voussert), Rayan Helal et Sébastien Vigier chez les hommes. Du côté de l'endurance, Victoire Berteau, Marion Borras, Erwan Besnier, Mathieu Dupé, Ellande Larronde, Lucas Menanteau, Oscar Nilsson-Julien et Clément Petit, mèneront la sélection française. ■

Cyclisme Beau succès pour la Cyclo et rando de Maurepas

Le 12 octobre, les associations Cyclo tourisme de Maurepas et Maurepas d'hier et d'aujourd'hui organisaient la 6^e Cyclo et rando de Maurepas. L'événement, porté par une belle météo, a été un véritable succès selon les 2

associations, avec la participation de 230 personnes. Celles-ci se déclinent comme suit : 60 marcheurs pour les randonnées pédestres et 170 cyclistes pour les différents parcours vélo. Surtout, le rendez-vous a permis de récolter près de

5 000 euros, « qui seront intégralement reversés au service pédiatrique de l'hôpital Mignot », annonce le communiqué, des 2 associations, indiquant qu'une reconduction de l'événement est déjà envisagée en octobre 2026. ■

Nous ouvrons la voie aux idées neuves



EUROVIA

**Eurovia Ile-de-France
Agence de Saint-Quentin-en-Yvelines**

Rue Louis Lormand
78320 La Verrière cedex
T/ 01 30 13 85 00 - F/ 01 30 62 69 77
saint-quentin-en-yvelines@eurovia.com

**Eurovia Ile-de-France
Agence de Montesson**

48, avenue Gabriel Péri
78360 Montesson
T/ 01 30 15 26 26 - F/ 01 30 15 26 45
montesson@eurovia.com



www.eurovia.fr

CULTURE LOISIRS

► ALEXIS
CIMOLINO

SQY Saint-Quentin-en-Yvelines se met en mode Halloween

La plupart des villes saint-quentinoises se mettent au diapason pour faire frissonner petits et grands, avec un programme très dense à l'occasion d'Halloween.



Comme chaque année, France Miniature, à Élancourt, se met à l'heure d'Halloween. « Citrouilles, squelettes et créatures légendaires peuplent les allées », annonce le parc.

qu'effrayante », ajoute le communiqué. Les visiteurs devront aussi résoudre des énigmes pour retrouver le nom d'une potion magique. Détails sur franceminiature.fr.

Guyancourt

L'espace Kosma fête Halloween avec des animations proposées pour les 8-10 ans, le 31 octobre de 17 à 21 h (renseignements au 01 30 57 20 40). Le même jour, à 18 h 30, l'Amicale laïque de Guyancourt et l'association Calibeurdaine prévoient leur annuelle marche nocturne. Elle sera suivie d'une dégustation de « soupe de sorcières » et d'un bal folk. Prévoir une écopup, une lampe de poche, et un déguisement. Les tarifs s'élèvent à 2 euros par personne, gratuit pour les enfants. Bénéfices reversés au Téléthon. Une vente de gâteaux et boissons est aussi prévue. Rendez-vous à l'espace Renoir.

Les Clayes-sous-Bois

La commune des Clayes est, comme chaque année, très fortement mobilisée sur les événements d'Halloween. On peut notamment citer le concours de décorations, à l'adresse des habitants (2 catégories : décoration extérieure pavillon, et décoration extérieure balcon/façade) et commerçants (1 catégorie : décoration des vitrines commerciales) de la ville. Les participants doivent envoyer la ou les photo(s) de votre décoration à journaliste@lesclayessousbois.fr. Ils doivent aussi indiquer leur nom de famille, prénom, numéro de télé-

piste, ou encore distribution de chocolats chauds et de friandises, seront de la partie. Des déambulations et un spectacle avec la compagnie Luminescence concluront la journée. Programme complet à retrouver sur lesclayessousbois.fr, et e-mediatheque.sqy.fr pour les animations à la médiathèque.

L'association Dadoo run run organise, elle, l'annuelle Trail'Oween, qui revient pour une 8e édition, le 1er novembre au départ du parc Carillon (chemin du Cormier) pour sillonner la forêt domaniale de Bois d'Arcy. Une course « monstrueuse » (les participants courent déguisés) mais également pour la bonne cause puisqu'elle soutiendra l'association Imagine for Margo (qui lutte contre les cancers pédiatriques), via une urne à disposition. Tarifs et modalités d'inscription sur trailoween-2025.onsinscrit.com.

Enfin, One nation propose depuis le 18 octobre et jusqu'au 2 novembre, des animations Dia de los muertos. Détails sur onenation.fr.

Montigny-le-Bretonneux

Du 21 au 31 octobre, c'est « Halloween aux Archives ». Les Archives départementales se mettent au diapason de l'événement avec un programme mêlant visite théâtralisée, escape game ou encore ateliers. « Un événement exceptionnel pour découvrir les Archives hantées à travers des visites où histoires secrètes et fantômes du passé se dévoilent. L'escape game inédit « Sur les traces du trésor de Landru » vous mettra au défi tandis que les plus petits pourront participer à l'atelier des gobelins. Dans leur coffre, les âmes perdues attendent aussi d'être vues au grand jour. Ne manquez pas cette expérience unique où frissons et mystères s'entremêlent pour une journée et une soirée inoubliables », détaillent les Archives sur leur site internet, invitant à venir déguisé pour la journée du 31 octobre (espace photo prévu). Plusieurs événements sont sur réservation, détails sur archives.yvelines.fr.

Pour les férus de films d'horreur, une soirée est prévue le 31 octobre à 20 h 30 au cinéma Jacques Brel, avec la projection du film *Dracula*, de Luc Besson. Renseignements au 01 30 44 10 11. Mais pour être encore plus dans l'ambiance, certains opteront peut-être pour une soirée chez la famille Hulot, qui ouvre le jardin de sa maison (située près de l'église St-Martin) le 31 octobre de 18 à 21 h, révèle le journal municipal *L'Ignymontain*. Un décor digne

des films d'horreur et une animation « adaptée au public (adultes, familles avec enfants ...) et dans lequel chaque membre de la famille tient un rôle » sont promis aux visiteurs, indique *L'Ignymontain*. Participation au chapeau pour financer les futures éditions, possibilité de contacter la famille sur Instagram (@huloween).

D'autres animations sont prévues à Montigny. À l'espace Saint-Quentin, un atelier de maquillage se tient le 31 octobre de 14 à 19 h sur la place des Pyramides. Détails sur espacestquentin.com

Plaisir

Le 26 octobre, c'est Halloween au marché, avec plusieurs animations.

Une soirée réservée aux 15-20 ans est elle organisée à MAP (Maison des ados plaisirois) le 31 octobre de 20 h à 23 h 30. « Au programme : un buffet de bonbons et de boissons, la projection de courts-métrages d'horreur et des surprises à vous glacer le sang », promet la commune. Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs, sur inscription, au 06 76 26 21 10 ou à sij@ville-plaisir.fr. De son côté, le centre commercial Mon Grand Plaisir propose Le Cirque des ombres, jusqu'au 2 novembre. Au menu, ateliers créatifs, shows exclusifs plongeant dans l'univers du cirque, stands maquillages, ou encore distribution de bonbons. Détails sur mongrandplaisir.com.

Villepreux

La Maison St-Vincent se transforme en maison hantée, du 29 au 31 octobre. Le tout dans une ambiance inspirée de l'univers d'Harry Potter, avec des énigmes à résoudre. Et ce n'est pas tout, puisqu'un jeu de piste géant se déroule dans toute la commune. Sans oublier le concours de décoration de maisons, qu'organise la municipalité en invitant ses habitants à photographier leurs créations et à les partager sur les réseaux sociaux. Détails et modalités d'inscriptions sur villepreux.fr.

Voisins-le-Bretonneux

Un stage Stop motion pour les 8-14 ans est programmé du 27 au 31 octobre au centre Alfred de Vigny. « En binôme, les enfants réaliseront leurs propres petits films d'animation, inspirés par l'univers mystérieux et festif d'Halloween, développe le centre sur son site internet. En fin de semaine, toutes les créations seront montées et projetées pour un résultat magique et unique. » Les prix vont de 82 à 98,40 euros. ■

Élancourt

Une soirée Halloween se tient le 31 octobre de 17 h 30 à 20 h 30 au gymnase Terray. « Structures gonflables, dark ping (tennis de table fluo dans le noir, Ndlr), bonbons et autres surprises attendent les petits Élancourtois effrayants », annonce la commune, invitant bien sûr à venir déguisés. Accès libre et gratuit, renseignements au 01 30 66 50 15.

Quant à France miniature, il s'est déjà mis à l'heure d'Halloween, et le restera jusqu'au 2 novembre. « Pour la 2e année, l'espace Kob-Lanta devient le Camp Maudit, avec de nouveaux décors et une ambiance plus frissonnante », indique un communiqué du parc. « Et ce alors que citrouilles, squelettes et créatures légendaires peuplent les allées, invitant les visiteurs à une balade aussi enchantée »

Les Clayes-sous-Bois Les cerf volants du monde s'exposent à l'espace Noiret

L'exposition Les cerfs-volants du monde reste encore visible jusqu'au 26 octobre à l'espace Noiret, aux Clayes. « Depuis les 1res traces de cerfs-volants en Asie, il y a quelques millénaires jusqu'aux grandes manifestations festives qu'il suscite autour du monde, cet objet volant né de la main de l'homme, se présente au gré du vent, sous des formes les plus diverses et dans les ornements les plus raffinés, rapporte la commune. Outre sa dimension culturelle célébrée chaque année dans de nombreux pays, il apparaît cependant, à travers le temps, dans de multiples utilisations voire fonctions insolites : militaires, scientifiques, météorologiques, politiques, religieuses, artistiques, sportives... C'est son étonnante histoire dans le monde que nous vous invitons à découvrir à travers des documents illustrés rares, des photos d'époque et un florilège de cerfs-volants anciens des quatre coins de la planète. » ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,
éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 10-2025
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau facile

4			9	8	1	3	
9	1	3				8	6
8		7	1	2	4		
5	3	4		7		6	8
1	6	8		2	4	3	
			8	3		5	
		6			7	1	
8	2		1		3		6
1		2		7	8		3

SUDOKU : niveau difficile

2			4	3	5			6
					9			
4							5	9
	8	5				3	1	
		4	8	2	3			
	1	2		5				
5					2			
3					1	6	2	5

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 331 du 14 octobre 2025 :

6	3	9	1	5	7	4	8	2
8	2	1	3	4	6	9	5	7
7	5	4	2	9	8	1	6	3
3	1	8	5	6	4	2	7	9
9	6	2	7	1	3	5	4	8
4	7	5	9	8	2	3	1	6
1	9	6	8	2	5	7	3	4
2	4	3	6	7	1	8	9	5
5	8	7	4	3	9	6	2	1

2	5	6	4	3	1	8	7	9
8	9	7	5	2	6	4	3	1
1	4	3	9	7	8	6	5	2
4	3	5	1	9	2	7	6	8
7	8	9	6	5	3	2	1	4
6	2	1	8	4	7	3	9	5
9	6	2	7	8	5	1	4	3
3	1	4	2	6	9	5	8	7
5	7	8	3	1	4	9	2	6

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) : 1945-2025

PMI : 80 ANS d'engagement à vos côtés !

DU
3 AU 7
NOVEMBRE
2025



Grossesse, petite enfance, parentalité :
à chaque étape, une **PMI**
+ proche et + accessible.



↖
Découvrez les dates
des portes-ouvertes
dans votre PMI.



Yvelines
Le Département